

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2618

27 octobre 2011

### SOMMAIRE

Abattage Theis-Grosjes Sàrl .....	125631	Bijouterie-Horlogerie HOFFMANN Gre-	
Aerotruck G.m.b.H. ....	125632	venmacher S.A. ....	125636
Agricom S.A. ....	125632	Biopharinv S.A. ....	125647
Albastro Investholding S.à r.l. ....	125632	Biopharinv S.A. ....	125648
Alphabeta Investholding S.à r.l. ....	125632	Bléi vum Séi .....	125636
Anstreicherbetrieb Mertes Werner S.à.r.l.	125633	Bolt 2 S.A. ....	125636
.....	125633	Bolt 2 S.A. ....	125644
Aristoteles S.A. ....	125633	Bonvent S.A. ....	125648
Aristoteles S.A. ....	125633	Bordeaux Holding S.A. ....	125648
Asset Backed Europe S.A. ....	125633	Brooklyn Bridge Company S.A. ....	125649
Asset Backed-H S.A. ....	125630	BT Professional Services (Luxembourg)	
Asset Backed-J S.A. ....	125631	S.A. ....	125647
Astromega Investholding S.à r.l. ....	125634	Bumble Bee Foods S.à r.l. ....	125630
Atelier Nord .....	125634	Buzios Trading S.A. ....	125649
Auberge THILLSMILLEN S.à r.l. ....	125631	Buzios Trading S.A. ....	125661
AutoArc Holding S. à r. l. ....	125631	Cable & Wireless Global Card Services	
Autobus André S.à.r.l. ....	125634	S.A. ....	125662
Avior S.A. ....	125634	Cafina .....	125663
Axima Refrigeration SA - Grencobel Suc-		Cascadal Investholding S.à r.l. ....	125648
ursale Luxembourg .....	125635	CCP II Berlin GP S.à r.l. ....	125663
Azart S.A. ....	125635	CHH FINANCIERE S.A., société de ges-	
Babcock & Brown Lux S.à r.l. ....	125635	tion de patrimoine familial .....	125664
Babcock & Brown Lux S.à r.l. ....	125635	Clippers Finance S.A. ....	125664
Babcock & Brown Lux S.à r.l. ....	125635	Compagnie Financière pour la Gestion	
Balymalbe Participations S.A. ....	125644	Collective S.A. ....	125662
Balymalbe Participations S.A. ....	125645	Constantine S.à r.l. ....	125662
Banbonne Investments S.A. ....	125645	Corporate Credit (Europe) S.A. ....	125662
Baticoncept S.A. ....	125645	C-Tec SA .....	125661
Baycross Europe S.A. ....	125645	European Real Estate Financing Company	
Baycross Europe S.A. ....	125646	S.A. ....	125664
Baycross Europe S.A. ....	125646	Honsel Family Holdings S.à r.l. ....	125618
Baycross Europe S.A. ....	125646	Hotchkis and Wiley (Luxembourg) S. A.	
Belair Invest S.A. ....	125646	.....	125618
Belair Invest S.A. ....	125646	I. Hypothek Lux S.à r.l. ....	125636
Belgard S.A. ....	125647	Minorco .....	125649
Betona Investholding S.à r.l. ....	125647	SHIP Luxco Holding & Cy S.C.A..	125618
		Venice Luxco S.à.r.l. ....	125630

**Honsel Family Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J-F. Kennedy/rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 74.895.

*Beschlüsse der Gesellschafterversammlung vom 6. September 2011*

Der alleinige Anteilhaber der Honsel Family Holdings S.à r.l. (die „Gesellschaft“) informiert, dass er seine 60.294 Anteile an der Gesellschaft abgetreten hat. Die neuen Anteilhaber der Gesellschaft sind Herr Vincent Villem (30.147 Anteile) und Herr Axel Rust (30.147 Anteile).

Die Anteilhaber der Gesellschaft haben einstimmig beschlossen, dass der Herr Axel Rust mit Berufsadresse in 23, boulevard Charles Marx in L-2130 Luxembourg und Herr Vincent Villem mit Berufsadresse in 23, boulevard Charles Marx in L-2130 Luxembourg mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer der Gesellschaft berufen werden.

Zusätzlich haben die Anteilhaber der Gesellschaft den Rücktritt von Herr Hans-Dieter Honsel und Doktor Claus-Michael Honsel als Geschäftsführer mit sofortiger Wirkung angenommen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 6. September 2011.

Honsel Family Holdings S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011127145/20.

(110146150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

**SHIP Luxco Holding & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 154.673.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127363/10.

(110146178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

**Hotchkis and Wiley (Luxembourg) S. A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.207.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of August.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Hotchkis and Wiley Capital Management, LLC, a company governed by the laws of Delaware and having its registered office at 725 S. Figueroa Street, 39<sup>th</sup> Floor, Los Angeles, California, United States of America, represented by Cheikh Ndiaye, lawyer, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 11 August 2011.

The proxy given, signed in various forms by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing person, in his/her capacity, has requested the undersigned notary to establish a deed of incorporation of a corporation under the form of "société anonyme" as follows:

**Art. 1. Denomination.** There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued (the "Shares") a company in the form of a société anonyme under the name of "Hotchkis and Wiley (Luxembourg) S.A". (the "Company").

**Art. 2. Duration.** The duration of the Company is unlimited. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 22 below.

**Art. 3. Registered Office.** The Company shall have its registered office in Luxembourg-City in the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of directors of the Company (the "Board of Directors" and individually a "Director") shall have the right to set up offices, administrative centres, agencies and subsidiaries wherever it shall see fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the Board of Directors and may be transferred to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the general meeting of Shareholders.

If permitted by and under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations, the Board of Directors may decide to transfer the registered office of the Company to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg.

Where the Board of Directors determines that extraordinary political, economical, social or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 4. Object, Purpose.** The purpose of the Company is the creation, administration and management of undertakings for collective investment ("UCIs") within the meaning of article 125 of the Luxembourg law of 17<sup>th</sup> December 2010 relating to undertakings for collective investment (the "2010 Law"). The Company shall carry out any activities connected with the management, administration and marketing of these UCIs.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object remaining, however, within the limitations set forth by the chapter 16 of the 2010 Law.

**Art. 5. Capital.** The subscribed Share capital is set at one hundred and twenty five thousand Euro (€ 125,000) consisting of one hundred and twenty five (125) Shares with a par value of one thousand Euro (€ 1000) each.

The Company may proceed to the repurchase of its own Shares within the limits laid down by the Company Law.

**Art. 6. Increase, Reduction of Capital.** The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles of Incorporation.

**Art. 7. Shares.** The Shares are issued in registered form only.

A register of Shareholders will be kept at the registered office of the Company where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, the transfers of shares and the dates of such transfers. A transfer of registered Shares in accordance with the Articles of Incorporation shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the said register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

The Company may recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name one person as the owner of the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so designated. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from every responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered Shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered Shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a note to this effect to be entered into the register of Shareholders and such Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register of Shareholders by means of written notification to the registrar.

Upon the request of a Shareholder, certificates recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Board of Directors shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board of Directors. Such certificates shall be signed manually or by facsimile or by such other electronic means by two (2) Directors or by a delegate of the Board of Directors.

If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that its Share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at his request, a duplicate certificate may be issued under such conditions as the Company may determine subject to applicable provisions of the law. At the issuance of the new Share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original Share certificate in place of which the new one has been issued shall become void. Severely damaged Share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The severely damaged

certificates shall be delivered to the Company and shall be annulled immediately. The Company may, at its election, charge the Shareholder for the costs of a duplicate or for a new certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issuance and registration thereof, or in connection with the cancellation of the old certificate.

**Art. 8. Voting rights.** Each Share is entitled to one vote at a general meeting of Shareholders, unless otherwise provided by law.

**Art. 9. Shareholders meetings.** Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

In the case of a sole Shareholder of the Company (the "Sole Shareholder"), such Sole Shareholder assumes all powers conferred to the Shareholders' meeting. In the Articles of Incorporation, as long as the Company has only one Shareholder, decisions taken, or powers exercised, by the Shareholders' meeting shall be deemed to be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

The quorum and notice periods required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or any other electronic means capable of evidencing such proxy. A Shareholder may also participate at any meeting of Shareholders by videoconference or any other means of telecommunication permitting the identification of such Shareholder. Such means must allow the Shareholder to participate effectively at such meeting of Shareholders. The proceedings of the meeting must be retransmitted continuously.

Except as otherwise required by law or as otherwise provided therein, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes cast; votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

If and to the extent permitted by the Board of Directors for a specific Shareholders' meeting, each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice.

The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least:

- the name, address or registered office of the relevant Shareholder,
- the total number of Shares held by the relevant Shareholder,
- the place, date and time of the Shareholders' meeting;
- the agenda of the Shareholders' meeting,
- the proposal submitted for decision of the Shareholders' meeting, as well as,
- for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention shall be void. The Company will only take into account voting forms received prior to the Shareholders' meeting to which they relate.

Shareholders shall meet upon call by the Board of Directors or upon the written request of Shareholders representing at least one tenth of the Share capital of the Company, pursuant to a notice setting forth the agenda, sent at least 8 days prior to the Shareholders' meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the register of Shareholders.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

If all of the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 10. Annual General Meeting of Shareholders.** The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the twentieth day of the month of March in each year at 4 p.m. (CET).

If permitted by and under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations, the annual general meeting of Shareholders may be held at a date, time or place other than those set forth in the preceding paragraph, that date, time or place to be decided by the Board of Directors.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

**Art. 11. Board of Directors.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three (3) members who need not be Shareholders of the Company.

The Directors shall be elected by the general meeting of Shareholders by a simple majority of the votes cast for a period expiring at the next general meeting of Shareholders.

Any Director may be removed with or without cause (*ad nutum*) by the general meeting of Shareholders by a simple majority of the votes cast at such general meeting of Shareholders.

In the case of vacancy in the office of a Director because of death, retirement, resignation, dismissal, removal or otherwise, the remaining Directors may fill such vacancy by way of co-optation until the next general meeting of Shareholders.

**Art. 12. Chairman of the Board of Directors, Day-to-day management.** The Board of Directors will appoint a chairman among its members (the "Chairman") and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a Director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. The Board of Directors may establish from time to time internal rules, as deemed appropriate. The Chairman will generally preside over all meetings of the Board of Directors and of Shareholders. In the absence of the Chairman, an *ad hoc* chairman, who must not necessarily be a Director, elected by the relevant meeting, shall chair the relevant Board of Directors' meeting or the general Shareholders' meeting.

The Board of Directors may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to individual Directors, committees or other officers or agents of the Company, who need not be Shareholders. The Board of Directors will determine the conditions of appointment and dismissal as well as the remuneration and powers of any person or persons so appointed.

**Art. 13. Meetings of the Board of Directors.** The Board of Directors shall meet upon call by the Chairman or any two (2) Directors. Notice of any meeting shall be given by letter, telegram, telephone, cable, telex, facsimile transmission or e-mail advice to each Director wherever practical twenty-four (24) hours before the meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set out in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex, telefax message or facsimile transmission or any other electronic means capable of evidencing such waiver.

The meeting will be duly held without prior notice if all the Directors are present or duly represented at the meeting.

Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least half of the Directors are present or represented by another Director as proxy at a meeting of the Board of Directors. For the calculation of quorum and majority, the Directors participating at the meeting of the Board of Directors by way of video conference or by telecommunication means permitting their identification are deemed to be present.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy in writing or by cable, telegram, telex, telefax message or any electronic means capable of evidencing such appointment. One Director may represent one or more Directors.

Any Director may also participate at any meeting of the Board of Directors by video conference, teleconference means or any other similar means of telecommunication provided that (i) his vote is confirmed in writing, (ii) the Director attending the meeting can be identified, (iii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iv) the transmission is performed on an on-going basis and (v) the Directors can properly deliberate. Such meeting held at distance by way of such communication means shall be deemed to have taken place at the registered office of the Company. Directors may also cast their vote in writing or by telefax.

Decisions of the Board of Directors shall be taken by a simple majority of the votes cast.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the Board of directors.

In the event that in any meeting, the number of votes for and against a resolution is equal, the Chairman shall have a casting vote.

The Board of Directors may also in all circumstances and at any time with unanimous consent pass resolutions by way of circular written resolutions signed by all members of the Board of Directors. Such circular written resolutions will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. The signatures of the members of the Board of Directors may appear on a single document or multiple copies of the same resolution and may be evidenced by letters, cables or facsimile transmission or such other electronic means.

**Art. 14. Minutes of the Board of Directors.** The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed after their approval by the Chairman or, in his absence, by the chairman *pro tempore* who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, any two Directors or by one Director and the secretary (if any).

**Art. 15. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law of 10 August 1915 regarding com-

mercial companies, as amended (the "Company Law") or by the Articles of Incorporation to the general meeting of Shareholders shall be within the competence of the Board of Directors.

**Art. 16. Binding Signatures.** The Company shall be bound by the joint signatures of any two (2) Directors and, in case there is only one Director, by the sole signature of that Director or by the sole or joint signature(s) of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors.

**Art. 17. Conflicts of Interest.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of any such other company or firm. Any Director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business, shall not, by reason of his/her/its connection and/or relationship with that other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to any such contract or other business.

In the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, that Director or officer shall make such a conflict known to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction, and any such transaction shall be reported to the next Shareholders' meeting.

The preceding paragraph does not apply where the decision of the Board of Directors or, if applicable, by the single Director relates to current operations entered into under normal conditions.

The term "personal interest", as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving any entity promoting the Company or any subsidiary thereof, or any other company or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors at its discretion, provided that this personal interest is not considered as a conflicting interest according to applicable laws and regulations.

**Art. 18. Directors' indemnification.** Subject to the exceptions and limitations listed below:

(i) Every person who is, or has been, a Director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Director or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof.

(ii) The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any Director or officer of the Company:

(i) against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Directors.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Director or officer and shall insure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or Director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 19. Approved Statutory Auditor.** The operations of the Company shall be supervised by an approved statutory auditor ("réviseur d'entreprise agréé"). The approved statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a period expiring at the next general meeting of Shareholders.

The approved statutory auditor in office may be removed at any time by the Shareholders with or without cause.

**Art. 20. Accounting Year.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 21. Allocation of Results, Legal Reserve.** The general meeting of Shareholders, upon recommendation of the Board of Directors, will determine how the annual results of the Company will be allocated.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed

capital of the Company as stated in the Articles of Incorporation or as increased or reduced from time to time as provided for herein.

Interim dividends may be declared and paid by the Board of Directors subject to observing the terms and conditions provided by law.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors.

**Art. 22. Amendment of the Articles of Incorporation.** The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the general meeting of Shareholders subject to the quorum and voting requirements provided for by the Company Law.

**Art. 23. Liquidation.** In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of Shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 24. Governing Laws.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Company Law and the 2010 Law.

#### *Transitory dispositions*

The first accounting year will begin on the date of the incorporation of the Company and will end on 31 December 2011.

The first annual general meeting of the Shareholders will be held in 2012.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appeared party has subscribed and fully paid up the following Shares:

Subscriber	Number of Shares	Aggregate Subscription price (EUR)	Payment (EUR)
Hotchkis and Wiley Capital Management, LLC . . . . .	125	125,000	125,000
Total: . . . . .	125	125,000	125,000

Evidence of the payment of the total subscription price has been given to the undersigned notary.

#### *Statement*

The undersigned notary declares that he has verified the conditions laid down in articles 26, 26-3 and 26-5 of the Company Law and expressly confirms that they have been observed.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (€ 1,500.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The Sole Shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are named members of the Board of Directors of the Company for a period ending at the first annual general meeting of Shareholders to be held in 2012:

Name	Title
Ms Anna Marie Sinio Lopez, born on 10 December 1967 in Manila, professionally residing at 725 S. Figueroa Street, 39 <sup>th</sup> Floor, Los Angeles, California, United States of America	Director
Mr Patrick Brandt Meegan, born on 6 December 1967 in Chicago, professionally residing at 725 S. Figueroa Street, 39 <sup>th</sup> Floor, Los Angeles, California, United States of America	Director
Mr James Edward Menvielle, born on 13 December 1972 in El Centro, professionally residing at 725 S. Figueroa Street, 39 <sup>th</sup> Floor, Los Angeles, California, United States of America	Director
Ms Hanna Esmee Duer, born on 7 May 1966 in Gentoft, professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg	Director

3. The following person is appointed as approved statutory auditor ("réviseur d'entreprises agréé") of the Company for a term to end at the first annual general meeting of Shareholders to be held in 2012:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., having its registered office at 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his/her surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, the notary, this original deed.

### Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux-mille onze, le dix-septième jour du mois d'août,

Par devant nous, Maître Henri Hellinckx, Notaire de résidence à Luxembourg

a comparu:

Hotchkis and Wiley Capital Management, LLC, une société de droit du Delaware ayant son siège social au 725 S. Figueroa Street, 39<sup>ème</sup> étage, Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Cheikh Ndiaye, avocat, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 11 août 2011.

La procuration donnée, signée ne varietur par la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, es-qualité, a demandé au notaire d'établir ainsi qu'il suit, les statuts d'une société sous forme de société anonyme:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe entre tous les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires des actions («Actions») une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination «Hotchkis and Wiley (Luxembourg) S.A.» (la «Société»).

**Art. 2. Durée.** La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires adoptée dans la forme exigée pour la modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'Article 22 ci-après.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du Conseil d'Administration de la Société (le «Conseil d'Administration» et individuellement un «Administrateur»), des bureaux, centres administratifs, filiales ou agences partout où il l'estimera opportun, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration et peut être transférée [vers une autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg] par décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

Si les lois et réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg le permettent, et sous les conditions fixées par ces dernières, le Conseil d'Administration peut décider de transférer le siège social de la Société dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg.

Au cas où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de son siège social, restera luxembourgeoise.

**Art. 4. Objet de la Société.** L'objet de la Société est la création, l'administration et la gestion d'organismes de placement collectif («OPCs») au sens de l'article 125 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, (la «Loi de 2010»). La Société doit exercer toutes les activités en relation avec la gestion, l'administration et la commercialisation de ces OPCs.

La Société peut exercer toutes les activités jugées utiles à l'accomplissement de son objet tout en restant cependant dans les limites établies par le chapitre 16 de la Loi de 2010.

**Art. 5. Capital.** Le capital émis par la Société est fixé à cent vingt-cinq mille euros (€ 125.000) représenté par cent vingt-cinq (125) Actions ayant chacune un pair comptable de mille euro (€ 1.000).

La Société pourra racheter ses propres Actions conformément à la loi sur les sociétés.

**Art. 6. Augmentation, Réduction de capital.** Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Actionnaires prise conformément aux dispositions exigées pour la modification des statuts.

**Art. 7. Les Actions.** Les Actions sont uniquement émises sous la forme d'actions nominatives. Un registre des Actionnaires sera conservé au siège social de la Société où il sera disponible pour consultation par tout Actionnaire. La propriété des Actions nominatives sera établie par inscription dans ce registre. Ce registre doit établir le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'Actions qu'il détient, les montants souscrits pour chacune de ces Actions, les transferts d'Actions et les dates de ces transferts. Un transfert des Actions nominatives conformément



aux statuts est effectué par déclaration de transfert inscrite dans ce registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires justifiant des pouvoirs requis. La Société peut aussi accepter comme preuve de transfert d'autres instruments de transfert jugés satisfaisants par la Société.

La Société ne peut reconnaître qu'un détenteur par Action. Dans le cas où une Action est détenue par plus d'une personne, les personnes revendiquant la propriété de l'Action seront tenues de nommer une personne comme étant le propriétaire de l'Action vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tout droit attaché à une telle Action jusqu'à ce qu'une personne ait été ainsi désignée. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un gageur et un créancier gagiste.

La Société pourra considérer la personne au nom de laquelle sont inscrites les Actions nominatives dans le registre des Actionnaires comme étant le propriétaire unique de ces Actions nominatives. La Société sera complètement exonérée de toute responsabilité vis-à-vis des tiers pour les opérations portant sur de telles Actions nominatives et sera en droit de considérer comme inexistantes tous droits, intérêts ou prétentions de tiers sur, ou en relation avec les Actions nominatives concernées, à l'exception cependant du droit des tiers de demander l'inscription ou le changement de l'inscription d'Actions nominatives dans le registre. Dans le cas où le détenteur d'une Action nominative ne fournit pas une adresse à laquelle toutes les convocations et annonces de la Société pourront lui être envoyées, la Société peut permettre qu'une note soit inscrite à cet effet dans le registre des Actionnaires et que l'adresse d'un tel Actionnaire soit considérée comme étant l'adresse du siège social de la Société ou toute autre adresse pouvant être inscrite dans le registre de temps à autre, jusqu'à ce qu'une adresse différente ait été fournie à la Société par cet Actionnaire. L'Actionnaire peut à tout moment modifier l'adresse inscrite sur le registre des Actionnaires par le biais d'une notification écrite au teneur du registre.

A la demande d'un Actionnaire, des certificats attestant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires, peuvent être émis dans un libellé déterminé par le Conseil d'Administration. Les certificats émis prendront la forme et porteront les légendes et numéros d'identification tels que déterminés par le Conseil d'Administration. Ces certificats doivent être signés de manière manuscrite ou par signature envoyée par facsimile ou par un autre moyen électronique équivalent par deux (2) Administrateurs de la Société ou par un représentant du Conseil d'Administration.

Si un Actionnaire peut prouver de manière satisfaisante pour la Société que ses certificats ont été égarés, perdus, volés ou détruits, alors, à sa demande, un duplicata de certificat peut être remis sous des conditions pouvant être établies par la Société et soumises aux dispositions applicables de la loi. A la remise du nouveau certificat, sur lequel il doit être indiqué qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat original à la place duquel le nouveau a été délivré deviendra caduque. Les certificats gravement endommagés peuvent être échangés avec des nouveaux sur ordre de la Société. Les certificats gravement endommagés doivent être remis à la Société et doivent être immédiatement annulés. La Société peut, à sa discrétion, facturer à l'Actionnaire les coûts engendrés par la délivrance d'un duplicata ou d'un nouveau certificat et toutes les dépenses raisonnables dues par la Société en relation avec ladite délivrance et l'enregistrement consécutif, ou en relation avec l'annulation de l'ancien certificat.

**Art. 8. Droit de vote.** Chaque Action donne droit à un vote à l'assemblée générale des Actionnaires, sauf disposition contraire de la loi.

**Art. 9. Assemblée des Actionnaires.** Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, accomplir ou ratifier les actes concernant les opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique»), ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Actionnaires. Dans les statuts, tant que la Société ne comporte qu'un seul Actionnaire, toutes les décisions prises ou les pouvoirs exercés par l'assemblée générale des Actionnaires sont réputés comme faisant référence aux décisions prises ou les pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont inscrites dans un procès-verbal.

Le quorum et les délais de convocation requis par la loi régiront la convocation à et la conduite de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, à moins que les présents statuts n'en disposent autrement.

Un Actionnaire peut prendre part à toute assemblée des Actionnaires en nommant un mandataire par écrit, fax, câble, télégramme, télex ou tout autre moyen électronique pouvant attester d'un tel mandat. Un Actionnaire peut également participer à toute assemblée générale des Actionnaires par videoconférence ou tout autre moyen de télécommunication permettant l'identification de cet Actionnaire. Ce moyen doit satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée. Les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de façon continue.

A moins que la loi ou les statuts n'en disposent autrement, les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires dûment convoquée sont seulement adoptées à la majorité simple des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux Actions pour lesquelles l'Actionnaire n'a pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

Si et dans la mesure permise par le Conseil d'Administration pour une assemblée des Actionnaires spécifique, chaque Actionnaire vote à l'aide de formulaires de vote envoyés par voie postale ou par facsimile au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée sur la convocation, les Actionnaires n'utiliseront que des formulaires de vote fournis par la Société et qui indiqueront au moins:

- le nom, l'adresse ou le siège social de l'Actionnaire concerné,

- le nombre total d'Actions détenues par l'Actionnaire concerné,
- le lieu, la date et l'heure de l'assemblée des Actionnaires,
- l'ordre du jour de l'assemblée des Actionnaires,
- la proposition soumise à la décision des l'assemblée des Actionnaires, ainsi que
- pour chaque proposition, trois cases permettant permettant à l'Actionnaire de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter à chaque résolution proposée en cochant la case appropriée.

Les formulaires de vote, qui ne présentent ni un vote en faveur, ni une abstention devront être caduques. La Société ne prendra en considération que les formulaires de vote reçus avant l'assemblée des Actionnaires dont ils relèvent.

Les Actionnaires se réuniront sur convocation du Conseil d'Administration ou sur demande écrite des Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social de la Société, par une demande écrite indiquant l'ordre du jour, envoyée au moins 8 jours avant l'assemblée des Actionnaires à chaque Actionnaire à l'adresse de l'Actionnaire indiquée dans le registre des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui doit être remplie par les Actionnaires afin qu'ils participent à toute assemblée des Actionnaires.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des Actionnaires et s'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

**Art. 10. Assemblée générale annuelle des Actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunira conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation à l'assemblée, le vingtième jour du mois mars de chaque année à 14 heures (CET).

Si les lois et réglementations du Luxembourg le permettent et dans les conditions fixées par ces dernières, l'assemblée générale des Actionnaires se tiendra à une date, une heure ou un lieu différents de ceux établis dans le paragraphe précédent, cette date, cette heure et ce lieu devant être désignés par une décision du Conseil d'Administration.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, elle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires peut être tenue à l'étranger, si selon l'avis du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres assemblées des Actionnaires peuvent être tenues aux endroits et heures indiqués dans les avis de convocations.

**Art. 11. Conseil d'Administration.** La Société est dirigée par un Conseil d'Administration composé au minimum de trois (3) membres qui n'ont pas besoin d'avoir la qualité d'Actionnaire de la Société.

Les Administrateurs sont élus, par l'assemblée générale des Actionnaires statuant à la majorité simple des voix exprimées, pour une période échéant à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

Un Administrateur peut toujours être révoqué avec ou sans raison (ad nutum) par l'assemblée générale des Actionnaires statuant à la majorité simple des voix exprimées à cette assemblée générale des Actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'Administrateur pour cause de décès, de départ en retraite, de démission, de révocation ou toute autre cause, les Administrateurs restants peuvent provisoirement remédier à cette vacance par cooptation jusqu'à l'assemblée générale des Actionnaires suivante.

**Art. 12. Président du Conseil d'Administration, Gestion des affaires courantes.** Le Conseil d'Administration nommera un président («le Président») parmi ses membres et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ainsi que des assemblées des Actionnaires. Le Conseil d'Administration pourra établir de temps à autre des règles de fonctionnement interne, s'il le juge nécessaire. Le Président présidera généralement toutes les réunions du Conseil d'Administration et toutes les assemblées des Actionnaires. En cas d'absence du Président, un Président ad hoc, ne devant pas nécessairement être un Administrateur, élu par l'assemblée ou la réunion concernée, devra présider la réunion du Conseil d'Administration concerné ou l'assemblée générale des Actionnaires concernée.

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires courantes, à un ou plusieurs Administrateurs, à des comités ou autres fondés de pouvoir ou mandataires de la Société, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de nomination et de révocation ainsi que la rémunération et les pouvoirs de la ou des personnes ainsi nommés.

**Art. 13. Réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration se réunit à la demande du Président ou de deux (2) Administrateurs. La convocation à une réunion pourra être faite par lettre, télégramme, téléphone, câble, telex, facsimile ou e-mail à chaque Administrateur, si possible vingt-quatre (24) heures avant la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation suite à l'assentiment par chaque Administrateur par écrit ou par câble, télégramme, telex, facsimile ou par tout autre moyen électronique faisant preuve de cette renonciation.

La réunion sera dûment tenue sans convocation préalable si tous les Administrateurs sont présents ou dûment représentés à la réunion.

Des convocations distinctes ne sont pas requises pour les réunions particulières qui se déroulent aux heures et places déterminées dans un programme adopté préalablement par une résolution du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir que si au moins la moitié des Administrateurs sont présents ou représentés par un autre Administrateur en tant que mandataire à la réunion du Conseil d'Administration. Pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs participant à une réunion du Conseil d'Administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification sont réputés comme étant présents.

Tout Administrateur peut agir lors d'une réunion du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme mandataire par écrit ou par cable, télégramme, telex, facsimile ou par tout autre moyen électronique faisant preuve d'un tel mandat. Un Administrateur peut représenter un ou plusieurs Administrateurs.

Tout Administrateur peut également participer à toute réunion du Conseil d'Administration par vidéoconférence, téléconférence ou tout autre moyen de télécommunication similaire à condition que (i) son vote soit confirmé par écrit, (ii) l'Administrateur assistant à la réunion puisse être identifié, (iii) toutes les personnes participant à la réunion puissent entendre et s'adresser à chacune d'entre elles, (iv) la transmission soit exécutée en continu et (v) les Administrateurs puissent délibérer correctement. Une réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège social de la Société. Les Administrateurs peuvent également exprimer leur vote par écrit ou par facsimile.

Les décisions du Conseil d'Administration doivent être prises à la majorité simple des voix exprimées.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des Administrateurs est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse selon laquelle à une réunion, les nombres de votes pour et contre une résolution sont égaux, le Président aura un vote prépondérant.

Le Conseil d'Administration peut également en toutes circonstances et à tout moment adopter à l'unanimité des décisions au moyen de résolutions circulaires écrites et signées par tous les membres du Conseil d'Administration. Ces résolutions circulaires écrites seront aussi valables et effectives que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures des membres du Conseil d'Administration pourront apparaître sur un même document ou sur plusieurs copies d'un même document et pourront être prouvées par lettres, télégramme, ou par fax ou par tout autre moyen électronique.

**Art. 14. Procès-verbaux du Conseil d'Administration.** Le procès-verbal de toute réunion du Conseil d'Administration devra être signé, après approbation, par le Président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé cette réunion.

Des copies ou extraits de ces procès-verbaux devant être produits en justice ou en d'autres circonstances devront être signés par le Président, deux des Administrateurs ou par l'un des Administrateurs et le Secrétaire (le cas échéant).

**Art. 15. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou réaliser tous les actes de gestion, de disposition et d'administration dans le cadre de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés») ou les statuts de la Société à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 16. Signatures engageant la Société.** La Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs et, dans l'hypothèse où il n'y aurait qu'un seul Administrateur, par la seule signature de cet Administrateur ou par la seule signature ou la signature conjointe de toute personne ou des personnes auxquelles ce pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration.

**Art. 17. Conflits d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et tout autre société ou entreprise ne sont affectés ou annulés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt, ou sont administrateurs, collaborateurs, fondés de pouvoir ou employés dans une telle société ou entreprise. Tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société conclut des contrats ou noue des relations d'affaires, ne saurait en raison son lien avec cette autre société ou entreprise, être privé du droit de délibérer, et de voter sur ou d'intervenir dans quelque matière ayant trait à de pareils contrats ou affaires.

Au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société aurait un intérêt personnel dans une transaction soumise à l'agrément du Conseil d'Administration, étant en conflit avec celui de la Société, cet Administrateur ou fondé de pouvoir doit faire connaître ce conflit au Conseil d'Administration ce conflit d'intérêt et ne doit pas délibérer ou voter à propos de cette transaction, et cette transaction doit être rapportée à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

Le paragraphe précédent ne s'applique pas lorsque la décision du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique, se rapporte à des opérations courantes exécutées dans des conditions normales.

Le terme "intérêt personnel", tel qu'il est utilisé dans le présent article, n'inclura pas les relations ou les intérêts qui pourront exister de quelque manière, qualité ou transaction impliquant une entité promouvant la Société ou toute société filiale ou toute autre société ou entité déterminée par le Conseil d'Administration à sa discrétion, à condition que cet intérêt personnel ne soit pas considéré comme un conflit d'intérêt au regard des lois et réglementations applicables.

**Art. 18. Indemnisation des Administrateurs.** Sous réserve des exceptions et limitations indiquées ci-dessous:

(i) Toute personne qui est, ou a été, Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société sera indemnisée par la Société, à concurrence du maximum permis par la loi, pour toute responsabilité et dépenses raisonnablement encourues ou déboursées par elle en rapport avec une quelconque demande, action, poursuite ou procédure à laquelle elle a été mêlée ou autrement impliquée en sa qualité, présente ou passée, d'Administrateur, de fondé de pouvoir de la Société, de même que de tous montants déboursés ou exposés à ce titre par elle.

(ii) Les termes «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures (civiles, pénales et autres, y compris les instances d'appel) en cours ou pendantes; les termes «responsabilités» et «dépenses» incluent sans restriction les honoraires d'avocats, les frais, les amendes, les montants payés à titre d'arrangements et autres dettes.

Aucune indemnisation n'est consentie à un Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société:

(i) pour la mise en cause de sa responsabilité envers la Société ou ses Actionnaires découlant d'une infraction intentionnelle, de mauvaise foi, de faute grave ou d'imprudance grossière dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

(ii) pour tout acte pour lequel il aura été finalement jugé qu'il a agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) en cas de transaction, à moins que cette transaction n'ait été approuvée par un tribunal compétent ou par le Conseil d'Administration.

Le droit à indemnisation, tel que prévu par le présent article, est autonome et n'affecte pas les autres droits dont un Administrateur ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsiste à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Administrateur ou fondé de pouvoir et se transmet aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions du présent article n'affectent pas le droit à indemnisation qui peut être accordé par contrat ou autrement par la loi au personnel de la Société y compris aux Administrateurs et aux fondés de pouvoir.

Les dépenses engagées en vue de la préparation et de la représentation d'une défense dans le cadre de toute demande, action, poursuite ou procédure telles que décrites dans le présent article sont avancées par la Société avant la décision finale, contre l'engagement de l'Administrateur ou du fondé de pouvoir de rembourser le montant avancé s'il apparaît en définitive qu'il n'avait pas droit à indemnisation en vertu du présent article.

**Art. 19. Réviseur d'entreprise agréé.** L'audit des affaires de la Société sera effectué par un réviseur d'entreprise agréé. Le réviseur d'entreprise agréé est élu par l'assemblée générale des Actionnaires pour une durée échéant à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires.

Le réviseur d'entreprise agréé peut être révoqué avec ou sans cause par les Actionnaires.

**Art. 20. Exercice comptable.** L'exercice comptable de la Société commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier de chaque année et prend fin le trente-et-un (31) décembre de la même année.

**Art. 21. Répartition des bénéfices, Allocation à la réserve légale.** L'assemblée générale des Actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, déterminera l'affectation du bénéfice annuel de la Société.

Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société, comme prévus dans les présents statuts ou augmenté ou diminué de temps à autre comme prévu dans les statuts.

Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le Conseil d'Administration, sous réserve de l'observation des modalités et conditions prévues par la loi.

Les dividendes déclarés peuvent être payés dans une devise choisie par le Conseil d'Administration et peuvent être payés aux endroits et aux moments déterminés par le Conseil d'Administration.

**Art. 22. Modification des statuts.** Les statuts peuvent être modifiés de temps à autre par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires selon les quorums et majorités prévus par la Loi sur les Sociétés.

**Art. 23. Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des Actionnaires décidant la liquidation et qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 24. Lois applicables.** Sauf dispositions contraires prévues par les présents statuts, les dispositions de la Loi sur les Sociétés et de la Loi de 2010 seront applicables.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice comptable commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2011.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue en 2012.

### Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été rédigés par la partie comparante, la partie ayant comparu a souscrit et entièrement libéré les Actions suivantes:

Souscripteur	Nombres d'actions	Prix de souscription total (EUR)	Paiement (EUR)
Hotchkis and Wiley Capital Management, LLC . . . . .	125	125 000	125 000
Total: . . . . .	125	125 000	125 000

La preuve du paiement du prix de souscription a été remise au notaire soussigné.

### Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions fixées par les articles 26, 26-3 et 26-5 de la Loi sur les Sociétés et confirme expressément qu'elles ont été respectées.

### Dépenses, Evaluation

Les dépenses, coûts, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, résultant de la présente constitution qui doivent être supportés par la Société sont estimés approximativement à mille cinq cents Euros (€ 1.500.-).

### Résolution de l'actionnaire unique

L'Actionnaire Unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société pour une période prenant fin lors de la première assemblée générale annuelle des Actionnaires se tenant en 2012:

Nom	Titre
Ms Anna Marie Sinio Lopez, née le 10 décembre 1967 à Manille, de résidence professionnelle au 725 S. Figueroa Street, 39 <sup>ème</sup> étage, Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique	Administrateur
Mr Patrick Brandt Meegan, né le 6 décembre 1967 à Chicago, de résidence professionnelle au 725 S. Figueroa Street, 39 <sup>ème</sup> étage, Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique	Administrateur
Mr James Edward Menvielle, né le 13 décembre 1972 à El Centro, de résidence professionnelle au 725 S. Figueroa Street, 39 <sup>ème</sup> étage, Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique	Administrateur
Ms Anna Esmee Duer, née le 7 mai 1966 à Gentofte, de résidence professionnelle au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	Administrateur

3. La personne suivante est nommée comme réviseur d'entreprise agréé de la Société pour une durée se terminant à la première assemblée générale annuelle des Actionnaires se tenant en 2012:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la personne comparante ci-dessus, cet acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une traduction française, qu'à la demande de ladite personne comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise doit prévaloir.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes

Le document a été lu à la personne comparante, connue du notaire par son nom, prénom son état civil et sa résidence, cette personne présente de signer le présent acte original, avec nous, le notaire.

Signé: C. NDIAYE – H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 août 2011. Relation: LAC/201137460. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt.

Luxembourg, le premier septembre de l'an deux mille onze.

Référence de publication: 2011123780/631.

(110142143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

**Bumble Bee Foods S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.342.575,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.339.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale  
extraordinaire de Bumble Bee Holdco S.C.A. du 28 février 2011*

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de Bumble Bee Holdco S.C.A. tenue le 28 février 2011, Lion/Big Catch Cayman L.P., a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 1.342.575 parts sociales ordinaires d'une valeur de 1 USD chacune, à la société Bumble Bee Holdco S.C.A., une société en commandite par actions, existant selon les lois luxembourgeoises, avec siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.068.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011127461/20.

(110146176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

**Asset Backed-H S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 142.280.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2011*

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 20 juin 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevue-süasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Asset Backed-H S.A.*

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011127523/16.

(110147335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Venice Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.258,54.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 119.007.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts  
de la Société daté du 25 août 2011*

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 25 août 2011, les associés suivants ont transféré une partie de leur parts sociales ordinaires de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

Anthony Gerrard Troy:

- 51,479 parts sociales ordinaires de classe B d'une valeur de 0,01 GBP chacune, à Edward Bennison, demeurant professionnellement au Thorney Hill Lane, Marton-cum-Grafton, York, YO51 9QJ, Royaume-Uni.

L'associé Anthony Gerrard Troy détient désormais 412,998 parts sociales ordinaires de classe B.

Roger William Devlin:

- 13,600 parts sociales ordinaires de classe B d'une valeur de 0,01 GBP chacune, à Edward Bennison, demeurant professionnellement au Thorney Hill Lane, Marton-cum-Grafton, York, YO51 9QJ, Royaume-Uni.

L'associé Roger William Devlin détient désormais 103,250 parts sociales ordinaires de classe B.

L'associé Edward Bennison détient désormais 65,079 parts sociales ordinaires de classe B.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Corrine MULLER  
*Mandataire*

Référence de publication: 2011127500/25.

(110146177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

---

**Asset Backed-J S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 142.440.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2011*

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 20 juin 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevue-süasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme  
*Pour Asset Backed-J S.A.*  
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011127524/16.

(110147328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Auberge THILLSMILLEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 30, rue Baerendall.  
R.C.S. Luxembourg B 26.383.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011127525/10.

(110146974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**AutoArc Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 95.623.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 9 septembre 2011*

L'associé unique accepte la démission en tant que gérant de catégorie B de Monsieur Guy HORNICK.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127527/12.

(110147585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Abattage Theis-Grosjes Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9132 Schieren, 2, rue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 113.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127530/10.

(110147225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Aerotruck G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8453 Steinfort, 1, Woetzkoeffchen.

R.C.S. Luxembourg B 41.382.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127531/10.

(110147215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Agricom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 10, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 63.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127533/10.

(110147226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Albastro Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.402.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du  
09 septembre 2011 à 09h20

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121  
Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011.

Le gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est inscrit à son adresse privée 28 rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf,  
Luxembourg.

Le 12 septembre 2011.

ALBASTO INVESTHOLDING Sarl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2011127534/19.

(110147469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Alphabeta Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 88.930.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du  
09 septembre 2011 à 10h00

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121  
Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



ALPHABETA INVESTHOLDING S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial (SPF)  
J H VAN LEUVENHEIM  
Gérant unique

Référence de publication: 2011127536/18.

(110146888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Anstreicherbetrieb Mertes Werner S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 41A.

R.C.S. Luxembourg B 95.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127537/10.

(110147227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Aristoteles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127538/9.

(110146995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Aristoteles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.381.

Le siège social du commissaire, AUDIEX S.A., est désormais sis au  
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127539/11.

(110146999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Asset Backed Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 95.590.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2011*

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 20 juin 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevue-  
süasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en  
2012.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Asset Backed Europe S.A.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011127542/16.

(110147340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Astromega Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 84.654.

—  
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 09 septembre 2011 à 14h20

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 septembre 2011.

ASTROMEGA INVESTHOLDING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2011127543/19.

(110146920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Atelier Nord, Société Anonyme.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 20, route de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 109.330.

—  
Le Bilan au 30 septembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127544/9.

(110146954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Autobus André S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 102.010.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127545/10.

(110147417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Avior S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 89.219.

—  
EXTRAIT

Il résulte de changements d'adresse que la société Ser.com S. à r.l., (commissaire de la société) ainsi que Madame Valérie Wesquy, (administrateur de la société) sont désormais domiciliés au 19 Boulevard Grande-duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127546/13.

(110147349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Axima Refrigeration SA - Grencobel Succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-8399 Windhof, 16-18, ancienne route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.392.

Les comptes annuels de la société de droit étranger AXIMA REFRIGERATION au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011127547/12.

(110147480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Azart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.583.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127548/10.

(110147446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Babcock & Brown Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 142.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Babcock & Brown Lux S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011127549/12.

(110147245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Babcock & Brown Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 142.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Babcock & Brown Lux S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011127550/12.

(110147246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Babcock & Brown Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 142.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Babcock & Brown Lux S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011127551/12.

(110147247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Bijouterie-Horlogerie HOFFMANN Grevenmacher S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6730 Grevenmacher, Coin Grand-rue et route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 55.386.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127555/10.

(110147124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Bléi vum Séi, Société Coopérative.**

Siège social: L-9696 Winseler, 35, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.344.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127556/9.

(110146986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Bolt 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.272.

Les comptes annuels pour la période du 29 janvier 2010 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127558/11.

(110147511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**I. Hypothek Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.212.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty second of July.

Before Us M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"TCS II Lu S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated under Luxembourg law, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, with its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal; and

"TCS II Opportunities Lu S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated under Luxembourg law, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, with its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholders of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "I. Hypothek Lux S.à.r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, loans, loan participations, certificates of deposits and any other securities or financial instruments or assets of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and manage a portfolio of patents or any other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Any of the above is to be understood in the broadest sense and any enumeration is not exhaustive or limiting in any way. The object of the Company includes any transaction or agreement which is entered into by the Company consistent with the foregoing.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twenty eight thousand Euro (EUR 28,000.-) divided twenty eight thousand (28,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (*ad nutum*) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

**Art. 8. Liability of the Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall

affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31<sup>st</sup> December 2011.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up in cash the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (EUR)
TCS II Lu S.à r.l. . . . . .	22,400	22,400
TCS II Opportunities Lu S.à r.l. . . . . .	5,600	5,600
Total . . . . .	28,000	28,000

Evidence of the payment of the total subscription price has been shown to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euros (1,400.-EUR).

#### *General meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles:

- Julie K. Braun, manager, born on 1<sup>st</sup> January 1958 in Mankato, MN, with professional address at 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7<sup>th</sup> Street, Minneapolis, MN 55402.

- Pedro Fernandes das Neves, born on 15<sup>th</sup> October 1974 in Sao Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, with a professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

- Jonathan Fragodt, born on 3<sup>rd</sup> December 1967 in Moorhead, Minnesota, with professional address at Bennet House, 54 St. James's Street, London SW1A 1JT, United Kingdom.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

"TCS II Lu S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

"TCS II Opportunities Lu S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par la comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "I. Hypothek Lux S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gérance et la disposition de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toutes autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que



la cession par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, prêts, participations dans des prêts, certificats de dépôt et toutes autres valeurs mobilières ou instruments financiers ou fonds de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et gérer un portefeuille de brevets ou tout autre droit de propriété intellectuelle de toute nature ou origine que ce soit. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de dette ou de valeur mobilière.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre ou dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité. La Société peut aussi faire saisir, transférer ou s'endetter ou créer autrement des garanties sur quelques uns ou tous ses biens.

D'une manière générale elle peut prêter assistance de toute manière aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Tout ce qui a été mentionné ci-dessus doit être entendu dans le sens le plus large et toute énumération n'est pas exhaustive ou limitative. L'objet de la Société comprend toute transaction ou contrat dans lesquels la Société fait partie conformément avec ce qui a été mentionné ci-dessus.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à vingt-huit mille euros (EUR 28.000,-) divisé en vingt-huit mille (28.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation

à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou le cas échéant par le conseil de gérance ou un des gérants, ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant, dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées des associés.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre des parts sociales	Prix de souscription (EUR)
TCS II Lu S.à r.l. . . . . .	22.400	22.400
TCS II Opportunités Lu S.à r.l. . . . . .	5.600	5.600
Total . . . . .	28.000	28.000

Preuve du paiement du prix total de souscription par apport en numéraire a été donnée au notaire instrumentant.

*Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa formation sont évaluées à environ mille quatre cents Euros (1.400,- EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme prévu dans les statuts:
  - Julie K. Braun, manager, né le 1<sup>er</sup> janvier 1958 à Mankato, MN, avec adresse professionnelle au 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7<sup>th</sup> Street, Minneapolis, MN 55402.
  - Pedro Fernandes das Neves, né le 15 octobre 1974 à São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
  - Jonathan Fragodt, né le 3 décembre 1967 à Moorhead, Minnesota, avec adresse professionnelle au Bennet House, 54, St. James's Street, Londres SW1A 1JT, Royaume-Uni.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> août 2011. Relation: LAC/2011/34694. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011123784/443.

(110142328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

---

**Bolt 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.272.

Par résolutions signées en date du 27 mai 2011, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat de l'administrateur unique, Nick Moses, avec adresse au Mappleton, bâtiment The Haven, DE6 2AB Ashbourne, Royaume-Uni, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.
2. Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127559/16.

(110147519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Balmalbe Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 105.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *BALYMALBE PARTICIPATIONS S.A.*  
Christophe BLONDEAU / Romain THILLENES  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011127561/12.

(110146900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Balymalbe Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 105.648.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *BALYMALBE PARTICIPATIONS S.A.*  
Christophe BLONDEAU / Romain THILLENES  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011127562/12.

(110146901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Banbonne Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.965.

---

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 6 septembre 2011*

1. Mme Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.  
Pour extrait sincère et conforme  
*Pour BANBONNE INVESTMENTS S.A.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011127563/16.

(110146896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Baticoncept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2409 Strassen, 6, Cité Rackenberg.

R.C.S. Luxembourg B 14.105.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127564/10.

(110147416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Baycross Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 38.292.

---

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127565/9.

(110147352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Baycross Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 38.292.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127566/9.

(110147353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Baycross Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 38.292.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127567/9.

(110147354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Baycross Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 38.292.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127568/9.

(110147355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Belair Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 58.326.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 19 août 2011 que:

- Monsieur Albert AFLALO a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat .

- A été élu aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

\* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, né le 18/12/1970 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011127570/16.

(110147582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Belair Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 58.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127571/10.

(110147583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Belgard S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 34.407.

## RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2010 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2010 déposé le 27 juillet 2011 no L 110121187) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127572/11.

(110147493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Betona Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.368.

## EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 09 septembre 2011 à 14h00

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BETONA INVESTHOLDING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2011127575/17.

(110146918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Biopharinv S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 110.960.

La version abrégée des comptes au 31 décembre 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois &amp; Meynial

Référence de publication: 2011127577/11.

(110147160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**BT Professional Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 57.779.

*Rectificatif à l'avis de la société déposé le 17 août 2011 sous le numéro L110134088*

Contrairement à l'information publiée, le représentant permanent chargé de la mission d'administrateur de la Société au nom et pour le compte de BT Professional Services (Belgium) S.A. (anciennement Integrated Network Solutions S.A) est Monsieur Davy Jozef Yolanda VREYS, né le 30 mai 1975 à Geel, Belgique, demeurant à 9, Telecomlaan, 1831 Diegem, Belgique.

Par ailleurs, le représentant permanent chargé de la mission d'administrateur de la Société au nom et pour le compte de BT Professional Services (Holdings) S.A. (anciennement Integrated Network Solutions Groupe S.A) est Monsieur Edwin HAGEMAN, né le 11 janvier 1970 à Groningen, Pays-Bas, demeurant professionnellement à Herikerbergweg 2, 1101 CM Amsterdam Zuid-Oost, Pays-Bas

Il s'agit d'une erreur matérielle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127585/19.

(110147257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Biopharinv S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 110.960.

---

La version abrégée des comptes au 31 décembre 2009 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011127578/11.

(110147161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Bonvent S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.930.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BONVENT S.A.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011127580/12.

(110146947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Bordeaux Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 65.224.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011127581/11.

(110146876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Cascadal Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 88.808.

---

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 09 septembre 2011 à 10h20

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASCADAL INVESTHOLDING Sarl

J H VAN LEUVENHEIM

*Gérant unique*

Référence de publication: 2011127614/17.

(110146887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---



**Brooklyn Bridge Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.667.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BROOKLYN BRIDGE COMPANY S.A.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011127584/12.

(110146963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Buzios Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 105.642.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011127586/12.

(110147441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Minorco, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 450.000,60.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 12.139.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fifth of August.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited liability company "Minorco" (the Company), having its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 12.139, incorporated by a notarial deed dated May 30<sup>th</sup>, 1974, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 174 dated August 30<sup>th</sup>, 1974. The articles of association of which have been amended for the last time by a deed of Maître André SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, dated December 28<sup>th</sup>, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1293 dated November 29<sup>th</sup>, 2005.

The meeting is chaired by Mrs Chantal SALES, employee, with professional address in L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

The President appointed as Secretary Mrs Corinne PETIT, employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elected as Scrutineer, Mr Raymond THILL, „maître en droit“, with same professional address.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and the Meeting agrees:

I. that the shareholders represented and the number of shares held by each one of them are entered on an attendance list attached to these minutes (together with the proxy) and duly signed by the proxyholder of the shareholders represented, and the members of the board of the Meeting.

The said proxies, initialed "ne varietur" by the proxyholders and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities;

II. that pursuant to the attendance list, the whole share capital is represented and the shareholders represented declare that they had notice and knowledge of the agenda prior to this Meeting and that thus no convening notice was necessary;

III. that this Meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

125650

### Agenda

1. Conversion of the Company from a Société Anonyme into a Société à responsabilité limitée, in accordance with article 3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.
2. Restatement of the articles of association of the Company.
3. Acceptance of the resignation of the members of the board of directors, granting of discharge for the term of their mandates and appointment of the same directors (gérants) for an undetermined period;
4. Acceptance of the resignation of the commissaire and of the réviseur d'entreprise agréé granting of discharge for the term of their mandates and appointment of a réviseur d'entreprise agréé until the conclusion of the annual general meeting of the year 2012.
5. Miscellaneous.

The Meeting, representing the whole capital, requested the undersigned notary to record the resolutions as follows:

#### *First resolution*

The Meeting resolves to convert the Company from its original form of a société anonyme into the form of a société à responsabilité limitée, in accordance with article 3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

By the change from the public limited liability company ("société anonyme") into a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") no new company was created, the private limited liability company to be considered as a continuation of the public limited liability company having existed up to now, remaining the same juridical person, and no changes have happened to the actifs nor the passifs of the Company.

#### *Second resolution*

The Meeting approves the new articles of association of the Company, which shall read as follows:

### **Title I. - Form - Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1. Form.** There is hereby formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present Articles of Incorporation (the "Articles").

**Art. 2. Name.** The Company is incorporated under the name of "Minorco".

#### **Art. 3. Object.**

3.1 The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To acquire, hold and dispose of, by any means, directly or indirectly, participatory interests or obligations in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests.

(b) The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issuer of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

(c) To acquire and manage negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(d) The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

(e) To undertake any and all activities in connection with the exploration, the exploitation and the mining of any and all natural resources.

(f) To provide or procure services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

(g) To participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2 The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects and it shall be considered as a fully taxable "Société de Participations Financières" according to applicable law.

3.3 Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

**Art. 4. Registered Office.**

4.1 The registered office is established in the municipality of Luxembourg City.

4.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the board of directors of the Company and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

4.4 Where the board of directors of the Company determine that extraordinary events of a political, economic or social nature, have occurred or are imminent and that these developments or events would likely impair the normal activity of the Company at its registered office or easy communication between that office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

**Art. 5. Duration.**

5.1 The Company is established for an unlimited period.

**Title II. - Capital - Shares****Art. 6. Capital.**

6.1 The Company's issued capital is set at four hundred fifty thousand US dollars and sixty cents (USD 450,000.60), represented by three hundred twenty-one thousand four hundred and twenty-nine (321,429) shares with a par value of one US dollar and forty cents (USD 1.40) each.

6.2 As far as permitted by Law, the shareholders may amend these Articles so as to:

(a) Consolidate or subdivide all or any of the shares of the Company into shares of larger or smaller amount than its existing shares;

(b) Convert any of the shares of the Company into shares of another class or classes and attach thereto any preferential, qualified, special deferred rights, privileges or conditions; or

(c) Increase or reduce the subscribed capital of the Company.

6.3 As far as permitted by Luxembourg law, the Company may repurchase its shares on the following terms and conditions:

(a) The repurchase price per share shall be determined by the directors of the Company and shall be no less than the par value of such share;

(b) Any repurchase by the Company of shares shall be done pro rata in respect of all shareholders; and

(c) The repurchase of any shares may only be funded by the Company using reserves available for distributions, as provided for by Law, or from the proceeds of a new issue made with a view to carry out such repurchase.

**Art. 7. Shares.**

7.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

7.2 Shares may be freely transferred among shareholders.

7.3 If there is more than one shareholder the shares are transferable to non-shareholders only with the prior approval of the shareholders in a shareholders' meeting representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

7.4 Share certificates may be issued to shareholders in such form and in such denominations as the directors shall determine.

7.5 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. The registered holder of any registered share shall be the owner of such share and the Company shall not be bound to recognise any other claim or interest in any such share on the part of any other person.

**Title III. - Management****Art. 8. Directors.**

8.1 The Company shall be managed by at least two directors appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders that sets the term of their office. The directors need not be shareholders.

8.2 The directors may be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest powers with regard to third parties.

8.3 A director may be dismissed without notice and without reason.

### **Art. 9. Powers of Directors.**

9.1 The board of directors shall have all powers, save those reserved by the Law or these Articles for the general meeting, to perform such acts and carry out such operations as may be necessary or useful to carrying out the objects of the Company.

9.2 Subject to Article 9.3, the directors may delegate, for specific tasks, part of their powers to one or more directors or other officers who need not be a shareholder of the Company and may give authority to such directors or other officers to sub-delegate.

9.3 The delegation to any director or other officer of powers to carry out the day-to-day management of the Company is subject to a previous authorisation by unanimous vote at a general meeting of the shareholders.

9.4 The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two directors of the Company or by the joint or single signature(s) of any person(s) to whom such signing power has been validly delegated by resolution of the sole director or board of directors.

### **Art. 10. Procedure.**

10.1 The directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another director may preside over the meeting.

10.2 The directors may meet together for the dispatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two directors present in person or by proxy and that a majority of the directors so present or represented is comprised of directors who are not present in the United Kingdom.

10.3 Resolutions shall require a majority vote. In the case of a tie, the Chairman has a casting vote.

10.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy.

10.5 Resolutions or other actions of the directors at a meeting shall be confirmed in the minutes of such meeting signed by the Chairman of the meeting and, if one has been appointed, by the secretary. The board of directors may, if it wishes, appoint a secretary who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the resolutions passed at the general meeting.

10.6 Any director may participate in any meeting of the directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

10.7 Any action required or permitted to be taken at a meeting of the directors may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all directors. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution in any form and shall be filed with the minutes of the proceedings of the directors.

### **Art. 11. Liability of the Directors.**

11.1 Subject to Article 11.3, every director and other officer, servant or agent of the Company shall be indemnified by the Company against, and it shall be the duty of the directors to pay out of the funds of the Company, all damages, charges, costs, losses and expenses which any such director, officer, servant or agent may incur or become liable to by reason of:

(a) any contract entered into or act or deed done or omitted by him as such director, officer, servant or agent;

(b) any action or proceeding (including any proceedings in respect of any matter mentioned in Article 11.3) to which he may be made a party and which are unsuccessful or which are settled, provided in the latter case, the legal adviser to the Company advises that in his opinion, had the matter proceeded to final judgment, the director, officer, servant or agent would not have been liable in respect of such matter in accordance with Article 11.3;

(c) his having acted as, or by reason of his having been, at the request of the Company, a director or officer of any other company of which the Company is a direct or indirect shareholder and in respect of which he is not entitled to be otherwise fully indemnified; or

(d) discharging his duties as such director, officer, servant or agent, including travelling expenses.

11.2 Subject to Article 11.3, no director or other officer, servant or agent of the Company shall be liable to the Company for any loss or expense incurred by the Company arising from:

(a) the acts, receipts, neglects or defaults of any other director, officer, servant or agent or for joining in on any such act, receipt, neglect or other default; or

(b) the insufficiency or deficiency of title to any property acquired by order of directors, or for the insufficiency or deficiency of any security in or upon which any of the monies of the Company shall be invested; or

(c) the bankruptcy, insolvency or wrongful act of any person with whom any monies, securities or effects shall be deposited; or

(d) any error of judgment or oversight on his part or for any other loss, damage or misfortunes whatever which shall happen in the execution of the duties of his office or in relation thereto.

11.3 A director shall not be entitled to the benefits of the indemnity under Article 11.1 or the dispensation under Article 11.2:

(a) when the same is finally adjudged in legal proceedings to have occurred through his own gross negligence or willful act or default; or

(b) when the same is finally adjudged in legal proceedings to have resulted from any breach of the Law or of these Articles unless the director did not participate in such breach, unless no fault is attributable to the director and unless the director notifies the breach to the next general meeting of shareholders.

11.4 Should any part of this Article 11 be invalid for any reason, or should any rule of law modify the extent to which such Article may be applied, the Article shall nevertheless remain valid and enforceable to the extent that they are not invalid or modified.

#### **Art. 12. Directors' Interests.**

12.1 No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, manager, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity.

12.2 Any director or officer who is a director, officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

12.3 Subject to the previous Article, any director who has an interest in a contract or an agreement submitted to the directors for its approval, and which interest is contrary to the Company's interests, shall be obliged, upon such submission, to inform the directors accordingly and such information shall be recorded in the minutes of the meeting. Such director may not deliberate or vote in respect of such contract or agreement but may be counted for the purpose of constituting a quorum.

#### **Art. 13. Disqualification of Directors.**

13.1 The office of director shall, ipso facto, be vacated:

(a) if he becomes bankrupt or compounds with his creditors, or takes the benefit of any statute for the time being in force for the relief of insolvent debtors; or

(b) if by notice in writing he resigns his office; or

(c) if he is prohibited by the Law from being a director; or

(d) if he ceases to be a director by virtue of the Law or is removed from office pursuant to these Articles.

### **Title IV. - Decisions of the shareholders**

#### **Art. 14. Powers and Voting Rights.**

14.1 The shareholders have full power to authorise or ratify all acts done by or on behalf of the Company.

14.2 Each shareholder shall have voting rights commensurate to its shareholding.

14.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

14.4 In the event that the Company has a single shareholder, such single shareholder shall assume all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

#### **Art. 15. Form, Quorum and Majority.**

15.1 Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the Law, each director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten percent (10%) of the issued capital.

15.2 If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

15.3 Every shareholder has the right to vote in person or by proxy. An appointed proxy need not be a shareholder.

15.4 Each share gives the right to one vote.

15.5 Subject to Article 15.6, decisions of shareholders are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital failing which a second meeting may be convened, by registered letter, at which the decision may be taken by the majority of votes of the shareholders present.

15.6 Any other action than those provided by Article 15.7 required or permitted to be taken by the shareholders in a general meeting may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all the shareholders otherwise entitled to vote at such meeting if held, save that, (where the number of shareholders does not exceed twenty-five and subject to any other provision of these Articles), such resolution shall be duly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital or, if that majority is not reached following the first submission of the resolution to the shareholders, and after a second submission to the shareholders by registered letter, by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. Any such written resolution may be signed in counterparts by the shareholders of the Company each such counterpart when executed and delivered shall constitute one and the same instrument.

15.7 Any amendment to these Articles, to dissolve and liquidate the Company, or anything that is required by these Articles or the Law to be done in accordance with the requirements that apply to an amendment of these Articles, shall be only effective if approved by the majority of shareholders representing three quarters of the issued and outstanding capital.

15.8 If there are two or more classes in issue and the question before the meeting is such as to modify the rights of one or more of those classes, the quorum and majority requirements set out in these Articles must be satisfied in respect of each class of share whose rights are being modified.

#### **Title V. - Financial year - Balance sheet - Distributions**

##### **Art. 16. Accounting Year and Financial Statements.**

16.1 The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year (the "Financial Year").

16.2 In respect of each Financial Year, the directors shall prepare Financial Statements which shall include a balance sheet and profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the directors, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company. The Financial Statements shall be drawn up in accordance with the provisions of the Law. To the Financial Statements shall be annexed or attached reports and documents containing the details required by the Law.

16.3 The financial statements will be at the disposal of the shareholders at the registered offices of the Company.

##### **Art. 17. Allocation of Profits.**

17.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and for so long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

17.2 The allocation and distribution of the remaining net profits (including any balance brought forward) of the Company and the balance to be carried forward shall be determined by the general meeting of shareholders upon recommendation of the directors. This allocation may include the distribution of dividends in any currency or in kind, the issue by the Company of bonus shares or of subscription rights and the creation or maintenance of reserve funds and provisions.

17.3 Dividends and other distributions shall be paid to shareholders in accordance with their rights and interests and in proportion to the amount paid up on their shares during any portion or portions of the period in respect of which the dividend is being paid.

17.4 As far as permitted by law, the general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

#### **Title VII. - Dissolution - Liquidation**

##### **Art. 18: Dissolution - Liquidation.**

18.1 The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the incapacity or the financial failure of a shareholder.

18.2 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

18.3 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the sole shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

#### **Title VIII. - General provisions**

##### **Art. 19. General.**

19.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

19.2 These Articles exist in both English and French. To the extent that there is any inconsistency between the two versions, the English version will prevail.

##### *Third resolution*

The Meeting resolves to accept the resignation of the members of the previous board of directors of the Company (société anonyme) and grants full discharge for the term of their respective mandates.

The meeting resolves to appoint 4 directors (gérants) for an undetermined period. Are appointed as directors (gérants):

- Hans Arend HAIJE, International Tax Manager, director (gérant), born on March 1<sup>st</sup>, 1969 in Haarlem (The Netherlands), having his professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Arjan Vishan KIRTHI SINGHA, Financial Controller, director (gérant), born on November 7<sup>th</sup>, 1969 in Singapore (Singapore), having his professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Jacqueline Anne MCNALLY, Company Secretary, director (gérante), born on February 1<sup>st</sup>, 1968 in Ipswich (Great-Britain), having her professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Alexander Francis PACE-BONELLO, General Manager, director (gérant), born on February 1<sup>st</sup>, 1957 in Mtarfa (Malta), having his professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

#### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to accept the resignation of the Commissaire Francesca Helen HEFFERNAN with immediate effect and grants her full discharge for the exercise of her mandate.

#### *Fifth resolution*

The meeting resolves to appoint for an undetermined period DELOITTE S.A., R.C.S. B Number 67,895, with its registered office in 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

#### *Shareholders*

Following the transformation into an S.à r.l. the shares are held in the following manner:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG: 321,429 shares

#### *Transitory provision*

The actual financial year of the company has commenced on the first of January 2011 and ends on the thirty-first of December 2011.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the proxyholder of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said proxyholder signed together with Us the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-cinq août.

Par-devant la soussignée, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Minorco» (la Société), dont le siège social est sis au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg et laquelle est enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53.603, constituée par acte notarié daté du 30 mai 1974, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 174 daté du 30 août 1974. Les statuts de celle-ci ayant été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, daté du 28 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1293 daté du 29 novembre 2005.

L'assemblée est présidée par Madame Chantal SALES, employée privée, ayant son domicile professionnel à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

Le Président, désigne comme Secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, ayant son domicile professionnel à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droiot, avec même domicile professionnel.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la présidente déclare et demande au notaire d'acter que :

Le bureau ainsi constitué, le Président expose que :

I. que les actionnaires représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, dûment signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau de l'Assemblée;

Les procurations signées «ne varietur» par les mandataires de l'actionnaire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement;

II. que conformément à liste de présence, la totalité du capital social est représentée à la présente Assemblée et les actionnaires déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction de la convocation d'usage;

III. que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour :

*Ordre du jour:*

1. Conversion de la Société d'une Société Anonyme en une Société à responsabilité limitée, conformément à l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915;
2. Refonte des statuts de la Société;
3. Acceptation de la démission des membres du conseil d'administration, décharge à leur accorder pour l'exercice de leur fonction et nomination des mêmes personnes en tant que gérants de la société pour une durée indéterminée;
4. Acceptation de la démission du commissaire et du réviseur d'entreprise agréée, décharge à leur accorder pour l'exercice de leurs mandats respectifs et nomination d'un réviseur d'entreprise agréée jusqu'à la fin de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012.
5. Divers.

L'Assemblée, représentant l'entière du capital social, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes :

*Première résolution*

L'Assemblée décide de convertir la Société de sa forme originale de société anonyme en une société à responsabilité limitée, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Suite à la transformation de la société anonyme en société à responsabilité limitée aucune nouvelle société n'a été créée, la société à responsabilité limitée étant à considérer comme la continuation de la société anonyme ayant existé jusqu'à présent et demeurant la même entité juridique, aucun changement n'étant intervenu ni en ce qui concerne les actifs, ni en ce qui concerne les passifs de la Société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'adopter les nouveaux statuts de la Société, qui auront la teneur suivante:

**Titre I<sup>er</sup> . - Forme – Nom - Objet - Siège social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

**Art. 2. Nom.** La Société est constituée sous le nom Minorco.

**Art. 3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet de conduire les activités suivantes:

(a) Elle peut acquérir, détenir et disposer par n'importe quel moyen, directement ou indirectement, de participations ou d'obligations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations.

(b) La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou affiliés et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être actionnaires ou non de la Société.

(c) Acquérir et gérer des titres négociables ou non négociables de toute sorte (y compris ceux émis par un gouvernement ou une autre autorité internationale, nationale ou municipale), brevets, droits d'auteur et toute autre forme de propriété intellectuelle et tout droit qui y est rattaché, que ce soit par contribution, souscription, option, achat ou autre et de l'exploiter par la vente, l'échange, la licence ou autrement.

(d) La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

(e) Entreprendre toutes activités en relation avec l'exploration, l'exploitation et l'extraction de toutes ressources naturelles.

(f) Fournir des services de toute sorte nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet en référence ou d'un objet qui lui est étroitement associé.



(g) Participer dans la création, développement, gestion et contrôle de n'importe quelle société ou entreprise.

3.2 La Société aura tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet et sera considérée selon les dispositions applicables «Société de Participations Financières» pleinement imposable.

3.3 Toute activité menée par la Société sera menée directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire du siège principal ou de succursales à Luxembourg ou ailleurs, qui pourront être ouvertes au public.

#### **Art. 4. Siège Social.**

4.1 Le siège social est établi dans la municipalité de Luxembourg-Ville.

4.2 Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple résolution du conseil d'administration et dans une autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adopté à la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 Il peut être créé par décision du conseil d'administration, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

4.4 Lorsque le conseil d'administration de la société détermine que des événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger. Une telle mesure temporaire n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une Société luxembourgeoise.

#### **Art. 5. Durée.**

5.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II. - Capital – Parts sociales**

#### **Art. 6. Capital.**

6.1 La Société a un capital émis de quatre cent cinquante mille US dollars soixante cents (USD 450.000, 60), représenté par trois cent vingt et un mille quatre cent vingt-neuf (321.429) Parts Sociales d'une valeur nominale d'un US dollar et quarante cents (USD 1,40) chacune.

6.2 Pour autant que permis par la Loi, les associés peuvent modifier les statuts de manière à:

(a) Consolider ou subdiviser toutes les parts sociales de la Société en parts sociales d'un montant supérieur ou inférieur que les parts sociales existantes;

(b) Convertir des parts sociales de la Société en parts sociales d'une autre classe ou d'autres classes et y attacher des droits préférentiels, conditionnels ou différés, des privilèges ou des conditions; ou

(c) Augmenter ou réduire le capital souscrit de la Société.

6.3 Pour autant que permis par la Loi luxembourgeoise, la Société est autorisée à racheter ses parts sociales dans les termes et conditions suivants:

(a) Le prix de rachat par part sociale sera déterminé par les gérants et ne sera pas inférieur à la valeur nominale de telle part sociale;

(b) Tout rachat par la Société de parts sociales sera effectué au prorata par rapport à tous les associés; et

(c) Le rachat de parts sociales pourra uniquement être financé par la Société utilisant des réserves disponibles pour distribution, comme prévu par la Loi, ou par les produits d'une nouvelle émission effectuée en vue de réaliser ce rachat.

#### **Art. 7. Parts sociales.**

7.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

7.2 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

7.3 En cas de pluralité d'associés la cession aux associés est possible seulement avec le consentement préalable des associés réunis en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social de la société.

7.4 Les certificats de parts sociales peuvent être émis aux actionnaires dans la forme et les dénominations déterminées par les gérants.

7.5 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. Le détenteur déclaré d'une part sociale nominative sera le propriétaire de cette part sociale et la Société ne sera nullement tenue de reconnaître les revendications sur les intérêts dans cette part sociale qui émaneraient de qui que ce soit d'autre.

### **Titre III. - Gestion**

#### **Art. 8. Gérants.**

8.1 La Société est gérée par au moins deux gérants nommés par résolution l'associé unique, ou de l'assemblée générale des associés et laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

8.2 Les gérants peuvent être nommés pour une période indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

8.3 Les gérants sont révocables Sans préavis et sans notice.

#### **Art. 9. Pouvoirs des Gérants.**

9.1 Les gérants ont tous pouvoirs, sauf ceux réservés par la loi ou ces Articles pour l'assemblée générale pour effectuer les actes jugés nécessaires et utiles conformément à l'objet social de la Société.

9.2 Sous réserve de l'Article 9.3, les gérants peuvent déléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs gérants ou autres représentants qui ne doivent pas nécessairement être associé et pourront donner autorité à ces gérants ou autres représentants de sous-déléguer.

9.3 La délégation à un gérant ou une autre personne de la gestion quotidienne de la Société est soumise à l'autorisation préalable par vote unanime lors de l'assemblée générale des associés.

9.4 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué par résolution de l'associé unique ou du conseil d'administration.

#### **Art. 10. Procédure.**

10.1 Les gérants peuvent élire un Président. En l'absence de ce dernier, un autre gérant présidera la réunion.

10.2 Les gérants pourront se réunir, ajourner et programmer leurs réunions comme ils le jugent utile, à condition qu'un quorum d'au moins deux gérants présents en personne ou par procuration soit respecté et qu'une majorité des gérants ainsi présents ou représentés soit composée de gérants qui ne sont pas présents au Royaume-Uni.

10.3 Les résolutions nécessitent la majorité des votes. Dans le cas d'une égalité des votes, le Président a une voix prépondérante.

10.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.5 Toute décision ou autre action des gérants lors d'une réunion sera confirmé dans les procès-verbaux de la réunion et signé par le Président de la réunion et, s'il a été nommé, par le secrétaire. Les gérants peuvent, s'ils le souhaitent, nommer un secrétaire qui sera responsable de garder les procès-verbaux des réunions des gérants et des résolutions approuvées lors des assemblées générales.

10.6 Tout gérant peut participer à la réunion des gérants par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

10.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si la réunion des gérants dûment convoquée avait été tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, sous toute forme et enregistré avec les délibérations des gérants.

#### **Art. 11. Responsabilité des gérants.**

11.1 Sous réserve des dispositions de l'Article 11.3, chaque gérant et autre représentant, employé ou agent de la Société sera indemnisé par la Société et le devoir des gérants sera de payer des fonds de la Société tous les dommages, charges, frais, pertes et dépenses qu'un gérant, représentant, employé ou agent pourra encourir ou dont il peut être passible en raison de:

(a) tout contrat qu'il a conclu ou d'un acte fait ou omis par lui en tant que gérant, représentant, employé ou agent;

(b) toute action ou procès (y compris des procès en relation avec les matières énumérées à l'article 11.3) qui ne sont pas couronnés de succès ou pour lesquels il y a une transaction, pourvu que dans ce dernier cas, le conseiller juridique de la Société soit d'avis que si le procès était allé à son terme, le gérant, l'agent, l'employé ou le représentant n'aurait pas été fautif en relation avec cette matière selon l'article 11.3;

(c) du fait qu'il a agi en tant que ou du fait qu'il a été, à la requête de la Société, gérant ou représentant d'une autre société dans laquelle la Société est actionnaire direct ou indirect et de laquelle il n'est pas en droit d'être entièrement indemnisé; ou

(d) de son accomplissement de ses devoirs, y compris les dépenses de voyage.

11.2 Sous réserve des dispositions de l'article 11.3 aucun gérant ou autre représentant, employé ou agent de la Société ne sera responsable vis-à-vis de la Société pour une perte ou une dépense de la Société en relation avec:

(a) les actes, reçus, négligences ou fautes d'un autre gérant, représentant, employé ou le fait d'avoir participé à un tel acte, reçu, négligence ou faute; ou

(b) l'insuffisance ou le défaut de titre d'une propriété acquise sur l'ordre des gérants ou l'insuffisance ou le défaut d'une valeur mobilière dans laquelle les fonds de la Société seront investis; ou

(c) la faillite, l'insolvabilité ou un acte fautif d'une personne chez qui des devises, des titres ou effets seront déposés; ou

(d) une erreur de jugement ou une omission de sa part, ou pour toute autre perte, dommage ou infortunes quelconques qui se produisent dans l'exécution des devoirs relatifs à sa charge ou en relation avec eux.

11.3 Un gérant ne pourra pas profiter du bénéfice d'indemnisation de l'article 11.1 ou des dispenses de l'article 11.2:

(a) s'il est de façon définitive jugé dans un procès responsable de négligence grave ou mauvaise gestion ou défaut; ou

(b) s'il est de façon définitive jugé dans un procès que la perte ou le dommage ont résulté d'un manquement grave aux dispositions de la loi ou des présents statuts, à moins que le gérant n'ait pas participé à ce manquement, qu'aucune faute ne lui soit imputable et que le gérant communique le manquement à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

11.4 Si une partie de l'Article 11 n'était pas valable pour une raison quelconque ou si une loi modifiait l'étendue d'application de ces articles, les articles resteront néanmoins valables et exécutoires dans la limite où ils ne sont pas invalidés ou modifiés.

#### **Art. 12. Intérêts des gérants.**

12.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société, entreprise ou autre entité, ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou représentants de la Société ont un intérêt ou sont gérant, administrateur, associé, employé ou agent de l'autre société, entreprise ou entité.

12.2 Tout gérant ou agent qui est gérant, administrateur, agent ou employé d'une société, entreprise ou autre entité avec laquelle la Société aurait un contrat ou serait engagée en affaires ne sera pas, en raison de son lien avec l'autre société, entreprise ou autre entité, empêché de voter et agir en rapport avec ledit contrat ou ladite affaire.

12.3 Sous réserve du paragraphe précédent, le gérant qui a un intérêt dans un contrat ou un accord soumis à l'agrément des gérants, et dont l'intérêt est contraire aux intérêts de la Société, sera obligé, lors de cette soumission, d'en informer les gérants et cette information sera reprise dans les procès-verbaux de la réunion. Ce gérant ne sera pas admis à délibérer et à voter concernant ledit contrat ou accord, mais pourra être pris en compte pour la constitution d'un quorum.

#### **Art. 13. Disqualification des gérants.**

13.1 Le poste de gérant sera, ipso facto, rendu vacant:

(a) si celui-ci est déclaré en faillite ou en concordat avec ses créiteurs ou s'il bénéficie d'une mesure quelconque, applicable le moment venu, en matière de redressement de débiteurs insolubles; ou

(b) s'il remet sa démission par écrit; ou

(c) si le poste de gérant lui est interdit par la Loi; ou

(d) s'il cesse d'être gérant en vertu de la Loi ou est déchu de son poste en vertu des présents statuts.

### **Titre IV. - Résolutions des associés**

#### **Art. 14. Pouvoirs et Droits de vote.**

14.1 Les actionnaires ont les pouvoirs les plus étendus pour autoriser ou ratifier toutes actions effectués ou accomplis par ou pour compte de la Société.

14.2 Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote proportionnel à sa participation.

14.3 Chaque actionnaire pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, fax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

14.4 Si la Société n'a qu'un seul actionnaire, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

#### **Art. 15. Forme, Quorum et Majorité.**

15.1 Il sera donné à tous les actionnaires un avis de toute assemblée générale des s selon les prescriptions de la Loi, chaque gérant ayant le droit de convoquer une assemblée. De plus une assemblée générale doit être convoquée à la demande d'un actionnaire détenant au moins dix pour cent (10%) du capital souscrit.

15.2 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

15.3 Tout actionnaires a le droit de voter en personne ou en se faisant représenter par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

15.4 Chaque part sociale donne droit à un vote.

15.5 Sous réserve de l'Article 15.6, les décisions collectives ne seront valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des actionnaires détenant plus de la moitié du capital social, à défaut de quoi une seconde assemblée sera convoquée, par lettre recommandée, au cours de laquelle la décision sera prise à la majorité des votes des actionnaires présents.

15.6 Toute décision autre que celles prévues à l'article 15.7 requise ou permise d'être prise par les actionnaires réunis en assemblée générale peut être prise en dehors d'une assemblée, si une résolution exposant une telle action est signée par tous les actionnaires, et elle sera considérée comme étant valablement adoptée comme si l'assemblée générale dûment convoquée avait été tenue, pourvu que le nombre des actionnaires n'est pas supérieur à vingt-cinq et sauf stipulation contraire des statuts, si elle est approuvée par des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social ou, si ce chiffre n'est pas atteint à la première consultation par écrit, après une seconde consultation par lettre recommandée, par

une majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté. Une telle résolution écrite peut être signée en contrepartie par les actionnaires de la Société dont chaque exemplaire exécuté et remis sera un original, mais les exemplaires constitueront ensemble un seul et même instrument.

15.7 Toute modification des présents statuts, ou bien toute décision requise par les présents statuts ou par la Loi pour une modification des présents statuts, ne sera effective que si elle est approuvée par la majorité des actionnaires représentant les trois quarts du capital social émis.

15.8 Au cas où il y aurait deux ou plusieurs classes de parts sociales émises et que la question portée devant l'assemblée générale est de nature à modifier leurs droits respectifs, les quorum et majorités exigés par les présents Statuts devront être atteints pour chacune de ces classes de parts sociales dont les droits seraient modifiés.

## **Titre V. - Comptes annuels - Bilan - Distributions**

### **Art. 16. Exercice social et Comptes annuels.**

16.1 L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et prendra fin le trente-et-un décembre de la même année (l'«Exercice Social»).

16.2 Pour chaque Exercice Social, les gérants prépareront les comptes annuels qui comportent un bilan et un compte des pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec un annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et actionnaires envers la Société. Les comptes annuels seront établis selon les prescriptions de la Loi. A ces comptes annuels seront annexés les rapports et documents reprenant les détails exigés par la Loi.

16.3 Les comptes annuels seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

### **Art. 17. Affectation des bénéfices.**

17.1 Sur le bénéfice net annuel de la Société sera prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve exigée par la Loi. Cette affectation cessera d'être nécessaire dès que et aussi longtemps que cette réserve s'élèvera à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 L'affectation et la distribution des bénéfices nets restants (y compris les résultats reportés) de la Société et le résultat à reporter seront déterminées par l'assemblée générale des actionnaires sur les recommandations des gérants. Cette affectation pourra inclure la distribution de dividendes en toutes devises ou en nature, l'émission par la Société de parts sociales gratuites ou de droits de souscription et la création ou le maintien de réserves et de provisions.

17.3 Les dividendes seront payés aux actionnaires en conformité avec leurs droits et intérêts et en proportion du montant libéré sur leurs parts sociales durant la portion de période en rapport avec laquelle le dividende est payé.

17.4 Pour autant que permis par la Loi, l'assemblée générale peut décider de verser des acomptes sur dividendes sur base des états comptables préparés par les gérants et montrant que des fonds suffisants sont disponibles à la distribution, étant entendu les montants distribués ne pourront excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, y compris des primes d'émission, mais diminués des pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve requise par la Loi et les présents statuts.

## **Titre VII. - Dissolution - Liquidation**

### **Art. 18. Dissolution - Liquidation.**

18.1 La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

18.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

18.3 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## **Titre VIII. - Dispositions générales**

### **Art. 19. Général.**

19.1 Pour tout ce qui ne fait pas réglé par les présents statuts, il est fait référence à la Loi.

19.2 Les présents statuts existent en anglais et en français. En cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter la démission des membres du conseil d'administration et décide de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs fonctions.

L'Assemblée décide de nommer 4 gérants pour une durée indéterminée.

Sont nommés en tant que gérants les personnes suivantes :

- Hans Arend HAIJE, «International Tax Manager», gérant, né le 1<sup>er</sup> mars 1969 à Haarlem (Pays-Bas), demeurant professionnellement à 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Arjan Vishan KIRTHI SINGHA, «Financial Controller», gérant, née le 7 novembre 1969 à Singapour (Singapour), demeurant professionnellement à 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Jacqueline Anne MCNALLY, «Company Secretary», gérante, née le 1<sup>er</sup> février 1968 à Ipswich (Angleterre), demeurant professionnellement à 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Alexander Francis PACE-BONELLO, «General Manager», gérant, né le 1<sup>er</sup> février 1957 à Mtarfa (Malte), demeurant professionnellement à 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes Francesca Helen HEFFERNAN avec effet immédiat et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer pour une durée indéterminée au poste de réviseur d'entreprise agréée DELOITTE S.A., R.C.S. B Numéro 67.895, avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

*Associés*

Suite à la transformation en une S.à r.l., les parts sont détenues de la façon suivante:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG: 321.429 Parts Sociales

*Disposition transitoire*

L'année sociale en cours a commencé le premier janvier 2011 et se terminera le trente et un décembre 2011.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Sales, C. Petit, R. Thill, et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2011. LAC/2011/38442. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): p.d. Tom Benning.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011123863/662.

(110142812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

---

**C-Tec SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9809 Hosingen, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 114.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127589/10.

(110147219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Buzios Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 105.642.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011127587/12.

(110147442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**COFIGECO, Compagnie Financière pour la Gestion Collective S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.

R.C.S. Luxembourg B 114.997.

---

*Extrait du procès verbal du conseil d'administration de la Compagnie Financière pour la Gestion Collective en abrégé COFIGECO du 25 mai 2011.*

Est nommé à l'unanimité Président du Conseil d'Administration pour la durée d'un an:

Monsieur Marc Floren habitant à Bruges (B-8000) Witteleertouwersstraat, 38

Sont nommés à l'unanimité Administrateurs Délégués pour la durée d'un an:

Monsieur Alex De Jésus

Monsieur Jean-Jacques Pire

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2011127602/15.

(110147005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Constantine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.294.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127603/9.

(110147205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Corporate Credit (Europe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 81.490.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2011*

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 20 juin 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevue-süässe 30, CH - 3073 Gumlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Corporate Credit Europe SA*

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011127606/16.

(110147325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Cable & Wireless Global Card Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 63.924.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2011*

1. L'assemblée décide de révoquer Monsieur Alan KINCH demeurant professionnellement Worldwide House, Western Road, Bracknell, Berkshire, GB-RG12 1RW, de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2010.

2. L'assemblée décide de nommer Monsieur Ian GIBSON, né le 26 mai 1960 à Chatham (Royaume-Uni), demeurant au 3, Silverdale Road, Burgess Hill, GB-RH15 OED West Sussex, en qualité de commissaire aux comptes de la Société,

avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2010 jusqu'à la tenue de l'assemblée générale en relation avec les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 mars 2011.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 8 septembre 2011*

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat des personnes suivantes jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 mars 2012:

- Monsieur Niculae CANTUNIAR, demeurant au 7 A, Naegelistrasse, CH-5430 Wettingen, administrateur de la Société et président du conseil d'administration,
- Monsieur David RICKETT, demeurant au 54, The Ridgway, GB-SM2 5JU Sutton, Surey, administrateur de la Société,
- Monsieur Gilles ROLANDO, demeurant au 1C, rue Georges Clémenceau, F-54192 Villerupt, administrateur de la Société.

2. L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la Société, Monsieur Ian GIBSON demeurant au 3, Silverdale Road, Burgess Hill, GB-RH15 OED West Sussex, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 mars 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127610/27.

(110147009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Cafina, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 50.317.

*Extraits du Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 septembre 2011*

- L'Assemblée renouvelle le mandat de la société COGESEM représenté par Mr Nicolas GUTTON, tous deux demeurant professionnellement au 1 avenue Spinoza à F – 77184 Marne la Vallée . Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée se tenant en 2014 statuant sur les comptes 2013/2014.

- L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mr Régis SCHULTZ et la société Risk & Reinsurance Solutions SA en abrégé «2RS», 23 Avenue Monterey, L – 2163 Luxembourg, représentée par Mr Yannick ZIGMANN demeurant professionnellement au 23 Avenue Monterey, L – 2163 Luxembourg. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée se tenant en 2014 statuant sur les comptes 2013/2014.

- Le mandat du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 30 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2011127611/19.

(110147527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**CCP II Berlin GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.619.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 août 2011*

En date du 2 Août 2011, l'associé unique de la Société a décidé ce qui suit:

- d'accepter avec effet au 2 août 2011 la démission de Madame Anita Lyse de sa qualité de gérant de classe B de la Société;

- de nommer en tant que nouveau gérant de classe B, avec effet au 2 août 2011 et pour une durée indéterminée Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, né le 8 juin 1972 à Villerupt, France et ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg.

Ainsi fait à Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011127618/17.

(110147276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**CHH FINANCIERE S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 46.057.

*Extrait Rectificatif des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 5 mai 2008, enregistré à Luxembourg le 7 mai 2008 auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO CQ01620, et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 14 mai 2008 sous la référence L080069208.*

Veillez noter qu'il convient de lire qu'il s'agit de Monsieur Christian WENGER et non pas de Monsieur Christian WEGNER, comme mentionné par erreur.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CHH FINANCIERE S.A., société de gestion de patrimoine familial

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011127620/17.

(110147557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**Clippers Finance S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 61.856.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale ordinaire des associés du 20.05.2011 de la société CLIPPERS FINANCE S.A. il a été décidé:

1. de prolonger le mandat d'administrateur de

Monsieur Emile Wirtz, 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg,

Monsieur Michael Ernzerhof et de Madame Carole Giovannacci jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

2. de prolonger le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Emile Wirtz, 6, avenue Guillaume, L-165 0 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

3. de prolonger le mandat de commissaire aux comptes, Invest Control S.à.r.l., jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Luxembourg, le 20.05.2011.

CLIPPERS FINANCE S.A.

Référence de publication: 2011127621/19.

(110147536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---

**European Real Estate Financing Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.670.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 6 septembre 2011*

M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Mme Nancy BLEUMER, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPEAN REAL ESTATE FINANCING COMPANY S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011127674/17.

(110146884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

---